



UNE MUTUELLE POUR TOUS

- Accessible à tous, sans limite d'âge
- Aucune exigence de questionnaire médical
- Aucun droit d'entrée requis
- Sans délai de carence, avec prise en charge immédiate

Entraide • Solidarité • Conseil

Des valeurs à partager:
terre-fraternité.fr asafrance.fr



5, rue du Havre 75008 Paris
☎ 01 43 87 43 65
contact@mutuelle-combattant.com

 [mutuelle-combattant.com](https://www.mutuelle-combattant.com)

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi
De 9h à 12h et de 13h à 17h

SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la MIE

Mutuelle santé ouverte à tous !

LA SURCO

Pour les personnes ayant
déjà une couverture
complémentaire.



LA SURCO
Prestations & Cotisations 2026



5, rue du Havre 75008 Paris
☎ 01 43 87 43 65
contact@mutuelle-combattant.com

 [mutuelle-combattant.com](https://www.mutuelle-combattant.com)

COTISATIONS

Cotisations mensuelles individuelles

Moins de 60 ans

Option 1

28€

Option 2

36€

Plus de 60 ans

40€

57€

Nos prestations

Prestations courantes (Plafond annuel de 500€)

Généralistes (consultations, visites) 8€
Spécialistes (consultations, visites) 30€

Actes Techniques médicaux remboursés par la sécurité sociale:

dermatologie, ophtalmologie, kinésithérapie, gynécologie, cardiologie, chirurgie, anesthésie, radiologie, actes techniques

Refusés par la sécurité sociale:

pédicurie, podologie, acupuncture

Médecine douces

Chiropractie / Ostéopathie (4 fois par an) - 25€
Diététique (4 fois par an) - 25€

Optique

Plafond annuel sur prescription médicale 100€ 150€
(Verres, montures, lentilles acceptées ou refusées par la sécurité sociale)

Acoustique

Plafond annuel sur prescription médicale 305€ 450€

Petit et grand appareillage

Plafond annuel sur prescription médicale 305€ 450€

Dentaire (plafonds annuels)

Prothèses dentaires (acceptées ou refusées et inscrites à la nomenclature de la sécurité sociale) 305€ 450€
Orthodontie (acceptée ou refusée par la sécurité sociale) 305€ 450€
Implantologie (refusée par la sécurité sociale) - 800€

Hospitalisation

Chambre particulière, forfait journalier (30 jours maximum par an) 40€/jour 40€/jour

Cure thermale (acceptée par la sécurité sociale une fois par an, frais annexes: transports, hébergement.) 100€ 200€

Ce document n'est pas contractuel

À qui s'adressent ces garanties?

La sur-complémentaire s'adresse aux personnes qui disposent déjà d'un contrat complémentaire santé responsable et souhaitent renforcer leur niveau de remboursement.

A quel moment LA SURCO intervient?

Elle intervient en second niveau de remboursement. Elle prend en charge après la Sécurité Sociale et après la complémentaire santé responsable principale.

Les prestations sont réglées, dans la limite des dépenses engagées après remboursement du régime obligatoire et sur présentation des décomptes de la sécurité sociale et de la complémentaire santé.



Un accueil téléphonique humain et personnalisé

Situé en France. Chaque appel est pris en charge par un conseiller dédié, garantissant un suivi adapté à vos besoins. Pour en savoir plus, contactez le 01 43 87 43 65.

Espace sécurisé en ligne

Accédez facilement à vos remboursements, cotisations et données administratives via un espace personnel protégé.